

Carsten Schloter nouveau CEO de Swisscom

Sur le principe, Swisscom est favorable à une cession de la participation majoritaire de la Confédération dans l'entreprise et salue la diligence dont a fait preuve le Conseil fédéral dans le règlement de cette question. En plus des versements prévus par la politique de distribution actuelle, environ CHF 1,5 milliard seront reversés aux actionnaires d'ici 2009 au plus tard. Le conseil d'administration a procédé à des remaniements de personnel: en raison de la limitation de mandat, deux membres du conseil d'administration vont être remplacés. L'élection de deux nouveaux membres, Catherine Mühlemann et Hugo Gerber, sera proposée à l'assemblée générale du 25 avril. Par ailleurs, le conseil d'administration a nommé Carsten Schloter au poste de CEO du groupe Swisscom: l'ancien CEO de Swisscom Mobile prend donc, avec effet immédiat, la direction de la première entreprise de télécommunications suisse, en remplacement de Jens Alder à qui l'entreprise doit six années de gestion réussie.

Le conseil d'administration de Swisscom a défini sa position de principe concernant le projet de cession de la participation majoritaire de la Confédération et examiné l'évolution de la stratégie de l'entreprise. Le 21 décembre 2005, le Conseil fédéral a établi les points clés du projet de consultation relatif à la cession de la participation majoritaire dans Swisscom et rendu publiques ses décisions. Swisscom va analyser le projet de consultation du point de vue de l'entreprise et définir sa position vis-à-vis des éventuelles mesures d'accompagnement prises dans le cadre de la consultation.

L'obligation actuelle de participation majoritaire fixée par la loi sur l'entreprise de télécommunications (LET) peut représenter un obstacle en termes d'accélération de la consolidation du secteur des télécommunications. L'objectif est d'assurer et d'accroître, aujourd'hui et à l'avenir, la valeur de l'entreprise Swisscom. Pour ce faire, l'entreprise doit continuer à améliorer sa compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux.

Cela exige une grande capacité d'innovation et une extrême flexibilité. Swisscom doit être capable à la fois de conquérir de nouveaux champs d'activité, de prendre des participations dans d'autres entreprises et de passer des alliances en Suisse comme à l'étranger. Dans le

secteur dynamique des télécommunications, il est indispensable d'anticiper les développements technologiques. Swisscom est liée à ses actionnaires par un engagement sur la durée. Ceux-ci ont accepté de supporter avec elle les risques de l'entreprise. Swisscom dispose d'une infrastructure largement déployée sur tout le territoire et continuera à fournir le service universel dans toute la Suisse. Le service universel est défini dans la loi sur les télécommunications, indépendamment de la structure de l'actionariat. Pour ces raisons, Swisscom est favorable, sur le principe, à la cession de la participation majoritaire de la Confédération et salue l'initiative du Conseil fédéral à ce sujet. En revanche, elle souhaite un règlement rapide de cette question politique.

Options de croissance sur le plan national et international

Le conseil d'administration a analysé les nouveaux objectifs stratégiques de la Confédération concernant Swisscom pour la période 2006-2009: il considère que la marge de manœuvre laissée est suffisante à l'entreprise pour créer de la valeur et se développer. Swisscom travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie d'entreprise globale. Les tendances majeures de ce secteur constituent les bases de travail de la stratégie: convergence des réseaux, services et terminaux avec assortiment complet (Triple Play). Les besoins des clients en matière de services à large bande et donc très performants et intégrés, aussi bien pour la téléphonie fixe que mobile, ne cessent de croître. La consolidation du secteur des télécommunications va s'accroître au plan international.

Les options de croissance des activités de base (marché suisse) et des activités connexes sont étudiées avec soin. Une attention particulière est accordée au segment des clients commerciaux nationaux et internationaux dans le but de renforcer la position de l'entreprise en Suisse. Par ailleurs, des possibilités de croissance sont évaluées au plan international.

Versement supplémentaire de CHF 1,5 milliard aux actionnaires

Conformément aux termes des objectifs stratégiques de la Confédération, Swisscom va réduire à CHF 1 milliard les réserves disponibles de la société Swisscom SA au cours des quatre prochaines années. Afin que cette réserve soit assurée, l'entreprise dispose d'environ CHF 1,5 milliard qu'elle entend distribuer sous forme de versements supplémentaires extraordinaires aux actionnaires. Ce montant sera distribué sous forme de rachats d'actions, de dividendes spéciaux ou les deux à la fois.

Swisscom est actuellement en discussion avec la Confédération au sujet des modalités exactes et de l'échelonnement des versements supplémentaires. Elle fournira des informations à ce sujet au plus tard le 8 mars 2006. La politique de distribution actuelle sera poursuivie indépendamment des versements supplémentaires.

Proposition de deux nouveaux membres pour le conseil d'administration

Comme annoncé, Markus Rauh, l'actuel président du conseil d'administration, se retirera de ses fonctions à l'occasion de l'assemblée générale de Swisscom du 25 avril 2006. Il arrive à la fin de la durée de mandat maximale de huit ans. Comme prévu, l'actuel vice-président, Anton Scherrer, sera proposé comme successeur de Markus Rauh à la tête du conseil. Jacqueline Demierre se retirera également lors de la prochaine assemblée générale afin de respecter la durée de mandat maximale. Deux nouveaux membres, Catherine Mühlemann et Hugo Gerber (représentant du personnel) vont être proposés.

Catherine Mühlemann (1966) a étudié la littérature et la civilisation allemandes, les sciences des médias, le droit public et l'économie d'entreprise à l'université de Berne. Depuis 2001, elle travaille à Berlin dans le domaine des médias. Elle est actuellement directrice de MTV Central & Emerging Markets et membre du directoire de Viva. Elle a travaillé précédemment pour la télévision suisse, notamment en tant qu'animatrice mais également en tant que directrice des programmes sur la chaîne privée TV3.

Hugo Gerber (1955) préside le syndicat Transfair depuis 2003. Agent commercial de la poste et gestionnaire de formation, il a travaillé notamment en tant que chef des services généraux du centre de tri des colis postaux de Zurich-Mülligen et en tant que secrétaire général du syndicat.

Carsten Schloter succède à Jens Alder au poste de CEO de Swisscom

Jens Alder quitte de son plein gré son poste de CEO de Swisscom au 20 janvier 2006. Il tire ainsi les conséquences personnelles du changement d'orientation décidé par le Conseil fédéral concernant les plans d'expansion internationale. La nouvelle stratégie de l'entreprise, en cours d'élaboration, devra être mise en œuvre par son successeur.

Jens Alder est entré chez Swisscom en tant que membre de la direction en avril 1998, avant de prendre la direction de l'entreprise le 16 décembre 1999. Au cours des six années sous sa conduite, l'entreprise a pu asseoir sa position de leader sur le marché suisse des télécommunications et développer ses activités. Markus Rauh, président du conseil

d'administration: «Jens Alder a accompli un travail extraordinaire pour Swisscom à une période agitée de la vie de l'entreprise. Il a su donner à Swisscom une impulsion décisive en matière d'orientation clientèle et ce, dans une période de développement de l'infrastructure de télécommunication sur l'ensemble de la Suisse. Ses qualités de meneur et sa connaissance du secteur conjuguées à ses grandes compétences sociales ont valu à Jens Adler la reconnaissance des acteurs de l'entreprise, mais aussi de la branche des télécommunications. Swisscom en a été la grande bénéficiaire».

Le conseil d'administration a nommé Carsten Schloter (1963), jusqu'ici CEO de Swisscom Mobile et membre de la direction du groupe, comme successeur de Jens Alder. Economiste d'entreprise et informaticien de formation, ce polyglotte de nationalité allemande – il parle allemand, français et anglais – a étudié et travaillé à Paris. Avant d'entrer au service de Swisscom en 2000, Carsten Schloter a travaillé pour Mercedes et debitel en France et en Allemagne. Sous sa direction, Swisscom Mobile a doublé le nombre de ses clients (plus de quatre millions) et lancé parallèlement de nombreux nouveaux services, notamment dans la communication mobile des données. En la personne de Carsten Schloter, c'est un spécialiste du secteur des télécommunications et de l'informatique doublé d'un cadre dirigeant reconnu qui accède à la tête de Swisscom. Carsten Schloter est marié et père de trois enfants. Il vit depuis 2000 dans la région de Fribourg.

Berne, le 20 janvier 2006